

L'humoriste allemand, qui a lu à la tv ZDF un poème satirique sur le président Erdogan, : (la chancelière Merkel) "m'a (...) servi (...) à un despote"



Le code pénal allemand dit que c'est au gouvernement d'autoriser, ou non, le parquet à engager une procédure pour injures contre des représentants d'un Etat étranger, un délit passible de trois ans de prison.

Jan Böhmermann reproche à la chancelière allemande Angela Merkel, d'avoir autorisé mi-avril le parquet à engager des poursuites à son encontre, pour avoir lu à la télévision publique ZDF un poème satirique, émaillé d'allusions sexuelles, sur le président turc Recep Tayyip Erdogan.

"La chancelière ne devrait pas transiger quand s'agit de liberté d'opinion", a-t-il reproché.

"Au lieu de cela, elle m'a découpé en tranches et servi pour le thé à un despote (...) à cran (...) a-t-il ironisé.

Le gouvernement allemand était embarrassé, voulant ménager la Turquie pour freiner le flux de migrants et réfugiés vers son territoire, et d'autre part défendre la liberté d'expression.

Le parquet de Mayence, saisi de l'affaire, annoncera sa décision de renvoyer , ou non, Jan Böhmermann devant un tribunal.

source : interview au quotidien Die Zeit (Le Temps)